

PREFECTURE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



**LODRAC – Logistique Dracénoise**  
**BARJANE**  
**Lieu-dit La Meunière**  
**5995 CD 6**  
**13480 CABRIES**

**A l'attention de M. Francisco ALVES**

Aix-en-Provence, le

14 FEV. 2008

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de  
l'archéologie

N° 1000

Affaire suivie par :  
Stéfan Tzortzis  
☎ 04 42 99 10 17

**Objet : 83 – LES ARCS – Lieu-dit Les Bréguières.**  
**Diagnostic archéologique**

stefan.tzortzis@culture.gouv.fr

23, boulevard du Roi René  
13617 Aix-en-Provence  
Cedex 1 FRANCE

Téléphone : 04 42 99 10 00

Télécopie : 04 42 99 10 01

www.culture.gouv.fr/paca/

Le diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 8472 du 12/12/2006 (Patriarche 8193 n° 2006-610), dont la responsabilité était confiée à Jean-Philippe SARGIANO de l'INRAP, est à ce jour achevé dans sa phase de terrain.

Compte tenu des résultats, tels qu'ils m'ont été présentés à l'occasion de notre réunion sur place en date du 12 février 2008, vous pouvez considérer que le projet de travaux portant sur les terrains visés en objet, au titre duquel le préfet de région a été saisi, ne donnera pas lieu à des prescriptions archéologiques postérieures au diagnostic.

L'aménagement peut donc se poursuivre sans aucune restriction vis-à-vis de la réglementation archéologique.

Pour le Préfet,  
et par délégation  
Le Directeur Régional,  
P.O. Le Conservateur Régional  
de l'Archéologie

Xavier DELESTRE

N° 10001

Copie : M. Le Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise